

Diffusion

Groupe Coordinateurs	Joëlle Hausser	Jean-Marc Digonzelli
Responsables sécu scènes	Security Stages Mangers	Amandine Massy
Dany Hassenstein	Speakers	Ivan Ripic
Nicolas Chevallier	Stage managers	Bernard Schulthess
Nicolas Sandoz	SI & SP	Responsables CSE
Jean-Marc Robyr		

Concept d'évacuation 2024

Paléo

Coordination sécurité
Paléo Festival Nyon

Préambule : principes de fonctionnement

Nous considérerons ici l'évacuation comme un « *déplacement de personnes - dont il faut gérer le flux – consécutif à une mise en danger immédiate ou potentielle* ». Afin d'ajuster au mieux l'application de la procédure, cette dernière est décomposée en étapes allant de 0 à 3.

L'évaluation des risques laisse apparaître qu'il y a peu de circonstances qui nécessitent une évacuation totale du site. Une évacuation précipitée comporte des risques importants (panique, bousculades, mauvaise information, chaos à l'extérieur, etc.) qui peuvent s'avérer poser des problèmes plus graves que la situation initiale. Il faudrait donc des circonstances exceptionnelles pour procéder à une évacuation : feu, tempête, très forte grêle, ouragan.

Dans la majorité des cas, il sera procédé à une évacuation partielle du site par la mise en place d'un périmètre de sécurité de la zone à sécuriser, comme définie ci-après.

***NB :** Pour le cas particulier d'une alerte météo, la situation sera évaluée en temps réel selon l'évolution des prévisions. Dans tous les cas relevant de la météo, Stéphane Python (Coordinateur des Constructions) doit être impliqué dans la décision.*

1- Concept d'évacuation par zone (évacuation partielle)

L'analyse des risques effectuée dans le cadre du groupe de travail de la sécurité de 2017 à 2023 nous montre que les risques pouvant provoquer une évacuation totale du terrain sont peu probables de se réaliser. Les risques pouvant provoquer une évacuation partielle sont en revanche beaucoup plus probables (dysfonctionnement matériel dans un stand, panne électrique dans un quartier, réparation de structure durant la période d'exploitation,...). Par ailleurs, hors situation d'urgence, la sécurité est déjà amenée à évacuer le public sur certaines zones en temps normal (manœuvre de camions matériel ou technique, vidage du terrain,...).

Principe d'évacuation de la zone sinistrée (impactée)

Le concept d'une évacuation partielle présenté ici repose sur le principe d'une évacuation de zone en fonction du lieu de sinistre. Un périmètre adéquat sera constitué afin de pouvoir faciliter l'intervention des services d'urgences.

Objectifs de la procédure d'évacuation partielle :

- évacuer une zone où un incident s'est produit sans entraver le déroulement du festival;
- limiter le nombre de personnes à évacuer;
- optimiser les moyens mis en œuvre (matériels, humains, communication).

Le concept d'évacuation par zone est considéré comme l'agrandissement d'un périmètre de sécurité couramment opéré par les effectifs sécurité.

Mise en action : Afin de réaliser la mise en place d'un périmètre de sécurité élargi, des caisses d'évacuation sont disposées sur l'ensemble du site du festival (terrain & camping). Ces caisses contiennent le matériel nécessaire soit :

- MegaPhone (porte-voix) > Antennes
- 500 mètres de rubalise
- gilets jaunes « sécurité »
- bâtons lumineux

2- Concept d'évacuation vers l'extérieur du site ou évacuation totale

La mesure d'évacuation du terrain vers l'extérieur du site n'intervient qu'en situation d'urgence et sur décision de la cellule de crise ou de la coordination sécurité.

Ce concept s'appuie sur une infrastructure composée de :

- **8 issues** vers l'extérieur alternatives (portes Vega, Pins, Ruche, Grande Scène) et de l'entrée principale (porte Arches)
- **6 issues dans la zone Camping, Quartier Libre, & Campus.**
- Ces issues sont indiquées par une signalétique sous forme de totem ou panneaux imprimés et visibles en tout temps pour indiquer les voies d'évacuation
- Une deuxième signalétique sous forme de bâches imprimées (visible uniquement en cas d'ouverture des portes d'évacuation) permettant de guider les spectateurs dans les chemins de fuite.

Les voies d'évacuation permettent de quitter directement l'enceinte du festival (Y.c Camping) et conduisent aux places de rassemblement. Des équipes Sécurité seront disposées entre les portes d'évacuation et la place de rassemblement la plus proche.

Ce dispositif de portes d'évacuation vers l'extérieur est implanté sur des passages existants (Sécurité Accés). Ces issues seront contrôlées tous les jours par la Sécurité – Accès, Prévention & Intervention. En cas de mise en place de la procédure, un contrôle complet est effectué avant l'ouverture des issues de secours.

3- Mise en place du dispositif d'évacuation

L'objectif de cette procédure est de pouvoir actionner préventivement le dispositif pour pouvoir réagir et décider sans délai de procéder à une ouverture des portes ou de diffuser / annoncer des messages de prévention, voire d'évacuation, selon les circonstances.

Les étapes allant de 0 à 3 sont conditionnées pour permettre l'anticipation d'une situation d'urgence et/ou d'adapter en temps réel le dispositif en fonction de l'évolution de la météo, situation ou crise. (Exemple de situation d'urgence liée à une météo violente : Fête de gymnastique à Bienne 20.06.13 | 80 blessés | 111km/h de vent)

Les différents niveaux de la procédure

Degré d'urgence et action		Type de situation
0	Périmètre de sécurité (Invacuation)	Mesure immédiate / d'urgence face à un risque réalisé et en cours de traitement / sécurisation
1	Préparation à l'ouverture des issues de secours	Mesure préparatoire / préventive Se tenir prêt à l'ouverture des portes sans annonce au public
2	Ouverture des issues de secours (évacuation spontanée)	Action compensatoire face à un risque confirmé Signalétique d'évacuation visible sans annonce au public
3	Ouverture et annonce (Ordre d'évacuation)	Action d'urgence absolue face à un risque élevé imminent ou réalisé Signalétique visible et annonce de quitter l'enceinte

L'objectif, en décomposant cette procédure en étapes, est de pouvoir agir préventivement sans engendrer de panique.

Le but de l'étape 1 est de pouvoir anticiper une situation instable ou d'urgence en mettant en place le dispositif nécessaire à passer à l'étape suivante: ouverture des portes (sans message).

NB : L'ouverture des portes d'évacuation consiste à créer un passage pour le public allant de 7 à 14m de large. Cette action rendra visible la signalétique préalablement fixée sur les portes du côté extérieur de l'enceinte (soit le côté non-public).

L'étape 2 un prolongement de l'étape 1 en ouvrant les portes (sans annonce au public d'un ordre d'évacuation) afin de répondre à une volonté de sortie immédiate du site des spectateurs (par ex.: forte pluie, grêle de moyenne importance).

L'étape 3 correspond à des cas d'urgence ou de risque extrêmes (tempête, décision des autorités ou autres), où un ordre d'évacuation immédiat devrait être décidé. Des messages adressés au public annonceront la présence de sorties de secours pour que les festivaliers quittent le site.

4- Evacuation générale du site – Les particularités

Dans le principe, la procédure d'évacuation totale correspond à une fermeture anticipée du site avec orientation du public vers les issues de secours. Certaines catégories de public doivent être traitées spécifiquement compte tenu de leurs particularités :

- Les enfants à la Luciole (garderie)
- Les personnes en situation de Handicap

La Luciole

La Luciole peut-être évacuée préventivement avec l'aide d'un équipe de prévention (SP).

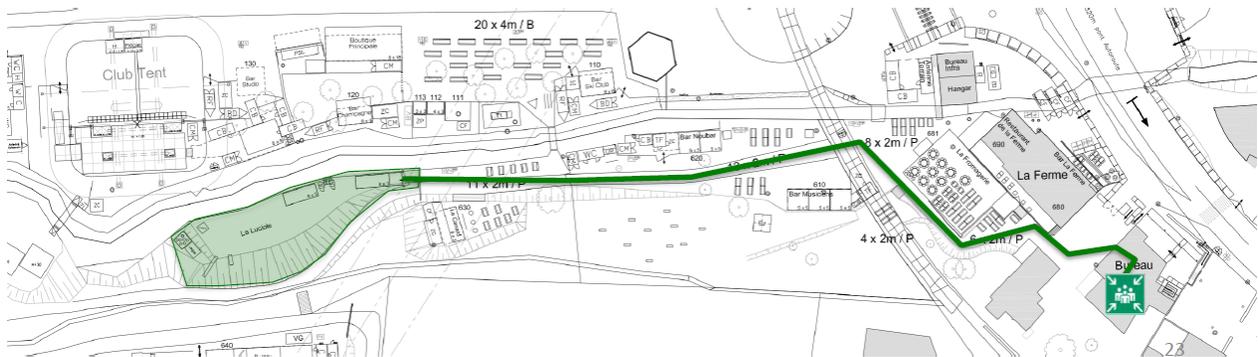
Contexte : Garderie pour enfants (3 à 8 ans) capacité 100 enfants / 20 animateurs, ouvert du mardi au samedi jusqu'à 23h00 et le dimanche jusqu'à 22h00.

Plan d'action :

1. Par deux, les animateurs s'équipent de cordes de 6 m. avec poignées pour que les enfants puissent rester groupés.
2. Les enfants sont conduits au « bistro » du bureau Paléo (Rte de St Cergue 312) via le « bar des musiciens »
3. Les parents peuvent venir récupérer leurs enfants au bureau Paléo ; et les éventuels enfants trouvés peuvent être apportés à cette place de rassemblement

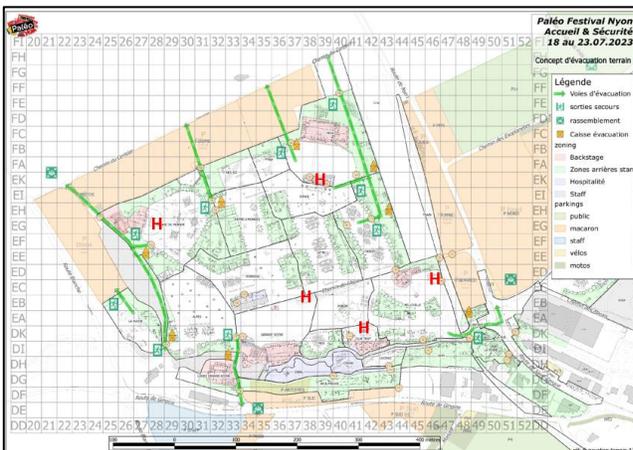
En cas d'évacuation pour raison météo, le point de rassemblement se fera également au bureau (Bistrot)

Paléo au 312 rte de St-Cergue



Les personnes en situation de handicap :

Le terrain du festival offre la possibilité aux personnes à mobilité réduite d'accéder à des plateformes **H** afin de profiter des concerts.



En dehors de ces espaces contrôlés, aucun contact n'est possible avec les personnes à mobilité réduite.

Toutefois, les plateformes sont désignées comme points de contact afin de procéder à une évacuation.

Résumé :

Qui décide ?

La grille ci-dessous définit les différents niveaux de décision en relation avec les étapes.

Décisionnaires	Degré d'urgence et action	Type de situation
Sécurité Intervention	0 Périmètre de sécurité (Invacuation)	Mesure immédiate / d'urgence face à un risque réalisé et en cours de traitement / sécurisation
Coordination Sécurité	1 Préparation à l'ouverture des issues de secours	Mesure préparatoire / préventive Se tenir prêt à l'ouverture des portes sans annonce au public
Cellule de crise festival	2 Ouverture des issues de secours (évacuation spontanée)	Action compensatoire face à un risque confirmé Signalétique d'évacuation visible sans annonce au public
Autorités	3 Ouverture et annonce (Ordre d'évacuation)	Action d'urgence absolue face à un risque élevé imminent ou réalisé Signalétique visible et annonce de quitter l'enceinte

Toutes les décisions sont transmises à la centrale Paléo qui coordonne la mise en œuvre.

Quelle est le sens de la procédure ?

La procédure est souple et évolutive pour que les mesures soient au mieux adaptées aux situations, allant de l'évacuation partielle à l'évacuation totale. Une signalétique d'évacuation vers l'extérieur a été mise en place afin de signaler des issues de secours alternatives à l'Entrée principale en cas de besoin impératif.

Cette procédure renseigne, étape après étape, sur les actions à réaliser, le placement du dispositif et les interactions entre les différents acteurs.

La procédure Urgences scènes définit les canaux à utiliser pour communiquer avec le public lors des différentes étapes. Par exemple : information à afficher sur les écrans. Les textes des speakers expliquant précisément à la foule comment elle doit se comporter, se déplacer ou évacuer.

Lors du déclenchement d'une telle procédure, les autorités seront immédiatement informées via le PCO ainsi que les différents partenaires potentiellement impliqués (Train, Securitas, Transports publics,...).



PALEO FESTIVAL NYON
ACCUEIL & SECURITE
 23 au 28.07.2024
 CONCEPT D'EVACUATION GLOBAL

